

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
DIMANCHE 30 MARS 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, DIMANCHE 30 MARS A QUATORZE HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François-Xavier LEFEUVRE, Maire.

<u>Etaient présents</u>	M. LEFEUVRE F-X, M. PAVARD, M. DEGOULET, Mme PROVOTS, M. LENFANT, Mme BLANCHARD, M. BLANCHET, M. DESPRES, Mme LANGLAIS, M. LEFEUVRE A, Mme LIEBLE, Mme MOREAU-TONNELIER, Mme POSTRZECH, Mme RACAPE, M. THORETON, M. VIVIER.
<u>Absents excusés</u>	Néant
<u>Secrétaire de séance</u>	M. Miguel DEGOULET

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

1. Installation du nouveau Conseil Municipal
2. Election de Monsieur le Maire
3. Détermination du nombre d'adjoints au Maire
4. Election du premier adjoint
5. Election du deuxième adjoint
6. Election du troisième adjoint
7. Désignation des conseillers communautaires
8. Désignation des membres de la commission finances
9. Désignation des membres de la commission communication
10. Désignation des membres de la commission CCAS

Ajout à l'ordre du jour :

- Désignation des membres de la Commission finances**
- Désignation des membres de la Commission communication**
- Désignation des membres du Centre Communal d'Actions Sociales**

1. APRES L'APPEL DES CONSEILLERS ELUS, TOUS PRESENTS, IL EST PROCEDE A L'ELECTION DU MAIRE

2. ELECTION DU MAIRE

Délibération n° 3003201401

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

M. Marcel LENFANT nommé Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- nombre de suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

A obtenu :

- M. Michel PAVARD : 15

Monsieur Michel PAVARD ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Délibération n° 3003201402

Monsieur Michel PAVARD, élu Maire, prend la présidence de la séance et rappelle que la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal.

Conformément aux articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du Code Général des collectivités territoriales, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal soit 4 adjoints au Maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, de 4 adjoints.

Au vu de ces éléments, le maire invite le Conseil Municipal à fixer le nombre des adjoints. Il propose qu'ils soient au nombre de trois.

Résultat du vote :

15 voix pour la création de 3 postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la création de 3 postes d'adjoints au Maire.

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

ELECTION DES ADJOINTS

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du premier adjoint.

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

4. ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Délibération n° 3003201403

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- nombre de suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

A obtenu :

- M. Miguel DEGOULET : 15

M. Miguel DEGOULET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé premier adjoint au Maire.

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Délibération n° 3003201404

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- nombre de suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

A obtenu :

- Mme Sylvia PROVOTS : 15

Mme Sylvia PROVOTS ayant obtenu la majorité absolue est proclamée deuxième adjoint au Maire.

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Délibération n° 3003201405

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- nombre de suffrages exprimés : 15

- majorité absolue : 8

A obtenu :

- M. Marcel LENFANT : 15

M. Marcel LENFANT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé troisième adjoint au Maire.

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. DESIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Délibération n° 3003201406

L'élection municipale du 23 mars 2014 entraîne automatiquement le renouvellement des conseillers communautaires. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau établi lors de la première séance du Conseil Municipal après les élections. Il apparaît donc que pour Chemiré le Gaudin, les 2 conseillers communautaires sont Monsieur Michel PAVARD, Maire et Monsieur Miguel DEGOULET, premier adjoint.

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer la Commission Finances, la Commission Communication, et le Centre Communal d'Actions Sociales.

8. COMMISSION FINANCES

Délibération n° 3003201407

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de procéder à l'élection de 5 membres pour la commission finances

Président : Michel PAVARD

Responsable : Renée RACAPE

Sont élus : Miguel DEGOULET
Sylvia PROVOTS
Marcel LENFANT
Amandine LIEBLE
Mickaël DESPRES

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

9. COMMISSION COMMUNICATION

Délibération n° 3003201408

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de procéder à l'élection de 5 membres pour la commission communication

Président : Miguel DEGOULET

Sont élus : Bertrand VIVIER
Sylvia PROVOTS
Isabelle LANGLAIS
Franck THORETON
Armand LEFEUVRE

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

10. CCAS

Délibération n° 3003201409

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de procéder à l'élection de 4 délégués au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S).

Président : Michel PAVARD

Sont élus : Sylvia PROVOTS
Paola MOREAU TONNELIER
Isabelle LANGLAIS

Membres hors Conseil : Caroline PREMARTIN

Les candidatures pour les membres du CCAS restent ouvertes.

La présente délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

La séance est levée à 15 heures 10.

Les décisions du Conseil Municipal sont susceptibles de recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

Récapitulatif des délibérations du Conseil Municipal en date du 30 mars 2014 :

- Délibération n° 3003201401 : élection de Monsieur le Maire
- Délibération n° 3003201402 : détermination du nombre d'adjoints
- Délibération n° 3003201403 : élection du premier adjoint
- Délibération n° 3003201404 : élection du deuxième adjoint
- Délibération n° 3003201405 : élection du troisième adjoint
- Délibération n° 3003201406 : désignation des conseillers communautaires
- Délibération n° 3003201407 : désignation des membres de la commission finances
- Délibération n° 3003201408 : désignation des membres de la commission communication
- Délibération n° 3003201409 : désignation des membres de la commission CCAS

SIGNATURES des conseillers municipaux présents lors de la séance du 30 mars 2014 :

M. Michel PAVARD	M. Miguel DEGOULET	Mme Sylvia PROVOTS	M. Marcel LENFANT
Mme Aurélie BLANCHARD	M. Roland BLANCHET	M. Mickaël DESPRES	Mme Isabelle LANGLAIS
M. Armand LEFEUVRE	Mme Amandine LIEBLE	Mme Paola MOREAU TONNELIER	Mme Sandrine POSTRZECH
Mme Renée RACAPE	M. Franck THORETON	M. Bertrand VIVIER	